

# VACCINATION : DE LA PRESCRIPTION À L'ADMINISTRATION



## FINANCEMENTS

- DPC
- FIF-PL
- Individuel

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Infirmier(e)s Diplômé d'Etat

## MODALITÉ

Présentiel

## DURÉE

14h

Cette formation règlementaire de 14h vise à renforcer les compétences des infirmier(e)s en matière de prescription vaccinale. Elle couvre la nouvelle autorisation permettant aux infirmier(e)s de prescrire tous les vaccins du calendrier pour les personnes de 11 ans et plus, y compris le covid et la grippe saisonnière. Renforcez votre rôle en santé publique et obtenez des réponses à vos questions. Vous recevrez également votre attestation de formation que vous pourrez transmettre à l'ordre infirmier pour commencer votre action reconnue et valorisée sur la couverture vaccinale des usagers

## Les objectifs

Cette formation doit vous permettre de :

- Améliorer vos connaissances pour délivrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées.

- Renforcer vos compétences pour administrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées.
- Maîtriser les requis et/ou pré-requis nécessaires à la pratique de ces vaccinations.

## **Les + du programme**

- Formation pratique avec utilisation des recommandations des bonnes pratiques
- Connaissance des schémas particuliers de vaccination, précautions à prendre avant la vaccination.
- Vous recevrez l'attestation réglementaire à la fin de cette formation pour débuter votre activité de prescripteur.

## **Les points clés du programme**

- Revoir les rappels généraux sur les vaccinations.
- Les recommandations liées à chaque vaccination.
- Connaissance des contre-indications et des effets indésirables ; connaissance de la procédure de notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance.
- Mise en œuvre du protocole de vaccination par l'infirmier(e)
- Identification des personnes éligibles à la vaccination.
- Validation des critères d'éligibilité à la vaccination et contre-indications médicales.
- Repérage des situations nécessitant une orientation médicale
- Etapes de la vaccination.
- Vaccination de populations particulières : personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie.
- Traçabilité de l'acte vaccinal : carnet de vaccination, logiciel métier, dossier médical partagé, messagerie de santé sécurisée.
- Déclaration d'un effet indésirable.

## **Le formateur**

Professionnel de santé expert dans la vaccination

## **Méthodes pédagogiques**

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.

- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

## **Méthode d'évaluation**

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.

Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

## **Contacts**

### **Pôle Formation Santé**

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : 04 37 46 18 68

E-mail : [inscriptions@poleformation-sante.fr](mailto:inscriptions@poleformation-sante.fr)

[www.poleformation-sante.fr](http://www.poleformation-sante.fr)